

Le monument aux morts de VAZERAC



Vazerac et son monument aux morts dans les années 60



En 2022



Cela fera exactement 100 ans ce 25 juin 2022 que le monument aux morts de Vazerac a été inauguré par le maire Louis PIGNERES et l'adjoint Antoine St ROMAS.

En voici un bref historique.

L'idée de la mise en place d'un monument aux morts prend naissance dès l'année 1919.

Dans la séance du **30 mai 1920** "*M le Maire, Louis PIGNERES expose au conseil municipal de Vazerac que le Comité constitué en vue de recueillir les fonds nécessaires pour l'érection d'un monument aux morts en l'honneur des soldats de la commune morts pour la France au cours de la grande guerre 1914-1918, lui a fait connaitre que les fonds recueillis par voie de souscription s'élevaient à la somme de 5237 F*".

Le devis est de 8400 F.

Le Comité *demande au conseil municipal de voter une subvention pour grossir les fonds nécessaires.*

L'emplacement et le plan du monument n'ont pas encore été choisis.

Dans la séance du 21 novembre 1920, le conseil décide de faire un emprunt de 3000 F pour combler le manque, *au moyen de 30 annuités de 239.31 F l'une, calculé sur le pied de 7.9773 %.*

Et le conseil vote une *imposition spéciale de 1.78 centimes additionnels.*

L'architecte est M. GIBERT de Montauban.

Au cours de cette même séance, le conseil "*fixe l'emplacement de ce monument sur la place publique, devant la mairie au dessus du passage conduisant à l'église*" et l'inauguration est fixée au dimanche 25 juin 1922.

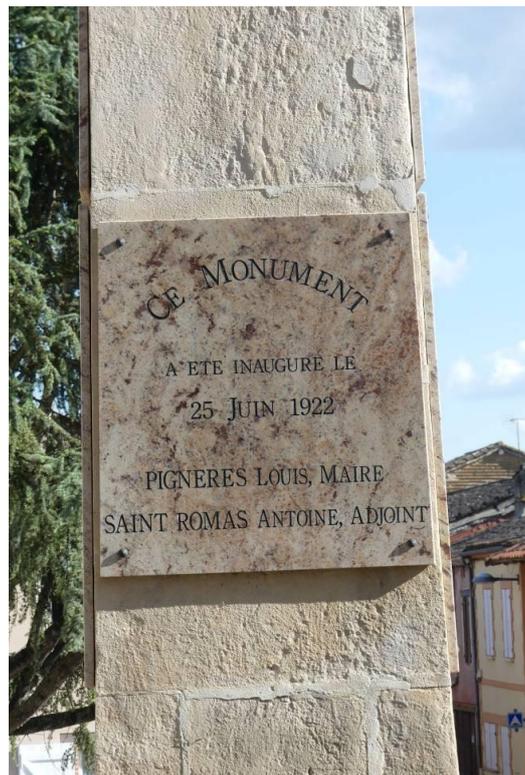
Le maire "*demande au conseil s'il ne lui paraîtrait pas convenable à cette occasion, à titre d'hommage, et pour commémorer le souvenir des enfants de la commune Morts pour la France, une cérémonie digne de leur glorieux sacrifice ...*"

Le conseil municipal vote "*une ouverture de crédit de 2500 F destinée à faire face aux diverses dépenses occasionnées par la cérémonie de l'inauguration.*"

Le sculpteur, entrepreneur sera Jean François VIATGE de Montauban.

25 juin 1922: l'inauguration.

Un article du 26 juin 1922, paru dans le journal "Le Télégramme" fait la description de cette journée.



Article du "Télégramme"

Vazirac. Inauguration du monument aux morts de la grande guerre. Dimanche dernier 17 juin la commune de Vazirac tout entière, groupée autour de M. Louis Piquier, qui depuis plus de trente années en est le maire, rendait un solennel hommage à ses quarante quatre enfants morts pour la France. La cérémonie fut empreinte toute la journée de cette simplicité naturelle qui laisse l'éducation se traduire sans fond et sans éclat, celle qui nous étendait au pied d'un autel ou sur le seuil du tombeau ou reproduit depuis longtemps déjà ceux que nous avons le plus aimés.

En effet, autel de la Patrie pour laquelle les enfants de Vazirac se sont volontairement sacrifiés, tombeau dans lequel la commune croira toujours les voir reposer au cœur de la petite cité, tel est le symbole du monument que Vazirac, a inauguré hier, à la mémoire de ses enfants.

Dès 10 heures du matin les habitants de la commune auxquels se sont joints de nombreux parents et amis, les poètes de Capracian et Médius, accompagnent M. Piquier et le conseil municipal à l'autel église, passant par la grande rue, magnifiquement décorée et pavée. M. Constant le républicain député du Gers-et-Garonne et M. Gami, conseiller général de Pauvade, sont aux côtés de M. Piquier, et ornent avec le conseil municipal, se place dans le chœur. Dès que l'office commence, l'excellente musique "L'Avenir de Montech" se fait entendre, et après le Kyrie, M. Grégoire, glorieux mutilé, chevalier de la légion d'honneur, et décoré de la médaille militaire, venu de M. le Curé de Vazirac, chante d'une voix pleine d'émotion, harmonieusement tonné : « Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie... »

M. l'abbé Olé, curé de Vazirac monte en chaire et dans un langage où se confondent la foi et la patrie glorifie les héros. Au cours de la messe, l'Avenir de Montech joue la marche funèbre de Chopin, et M. Grégoire se fait entendre à nouveau dans le "Sanctus" qu'il débaille à la perfection. Cette première partie de la journée, consacrée à la prière pour ceux « qui ont écrit qu'à leur cercueil la foule venue et pieu », se déroule dans une atmosphère de pieux recueillement; Les larmes de deuil, tombent purificatrices sur les prières, qui s'élevaient vers Dieu, pendant l'absoute qui fut donnée devant le monument.

Et 12 heures, M. Piquier, reçoit au seuil du village, les invités officiels : M. M. Pottier, sénateur

Coustans, puis Salers député, Garricou, Secrétaire, Gramet
 conseiller d'arrondissement, les maires et fonctionnaires de canton
 et jusqu'au soir, M. Breu, secrétaire général, représentant M. le Préfet
 arriva de Montauban. Un enfant de la guerre, fils de la nation, qui
 verra en lui, à la place de son père, mort pour la France, saluer
 le représentant du gouvernement, et après quelques mots de bienvenue
 de M. Breu le cortège se dirigea vers le monument. C'est avec une
 élégance et sèvére, à la fois dans son imposante simplicité, due à
 la conception de M. Gibert architecte et au savoir de M. Riety
 à l'œuvre du cortège, l'œuvre de Montauban pour la République
 écoutée par l'assistance avec un patriotique respect
 aussitôt la série des discours commença et vint d'abord M.
 Pignères, le maire de la commune : son cœur débordant d'émotion
 sa commune est sa famille ; il en est vraiment le père et il
 parle en père. Quand M. Pignères, eut glorifié ses enfants de
 Vazerac, M. Saliquet instituteur, trésorier de commune et
 président de Comité fit un appel émouvant des morts et
 successivement M. M. Soulié, conseiller d'arrondissement,
 Garricou, conseiller général, Breu, secrétaire général, Coustans,
 puis Salers, député et M. Pottier, sénateur, celui-ci parlant
 en son nom et au nom de M. de Salers, firent la parole ;
 en termes émus et sincères, ils évoquèrent le sacrifice des
 44 enfants de la commune de Vazerac morts pour la France
 et eurent dit que des événements les laissent qui peuvent
 nous aider à gagner la paix pour aussi peuvons, qu'ils
 nous apparaissent encore
 Un champagne d'honneur fut servi à la mairie où M. Pignères
 avait rassemblé ses invités et les familles des soldats morts
 pour la France. Après un échange de remerciements sur
 M. M. Pignères, Breu, et Pottier exprimèrent une fois
 de plus leurs sentiments, la cérémonie fut close
 laissant à tous l'impression d'une gloire indiscutable,
 l'émotion du souvenir et la recouvrance de l'espérance
 en des jours meilleurs, si nous voulons rester de bons Français

Article du " Télégramme "

Vazerac. Inauguration du monument aux morts de la grande guerre.

Dimanche dernier 25 juin, la commune de Vazerac toute entière, groupée autour de
 M. Louis Pignères qui, depuis plus de trente années en est le Maire, rendait un
 solennel hommage à ses 44 enfants morts pour la France. La cérémonie fut
 empreinte toute la journée de cette simplicité naturelle qui laisse l'émotion se
 traduire sans fard et sans éclats, celle qui nous étreint au pied d'un autel ou sur le

seuil du tombeau où reposent depuis longtemps déjà ceux que nous avons le plus aimés.

En effet, autel de la patrie pour laquelle les enfants de Vazerac ce sont volontairement immolés, tombeau dans lequel la commune croira toujours les voir reposer au cœur de la petite cité.

Tel est le symbole du monument que Vazerac a inauguré hier, à la mémoire de ses enfants.

Dès 10 heures du matin, les habitants de la commune auxquels se sont joints de nombreux parents et amis, les poilus de Lafrançaise et Molières, accompagnent M Pignères et le Conseil Municipal. L'antique église, passant par la grande rue magnifiquement décorée et pavoisée. M. CONSTANS le sympathique député du Tarn et Garonne et M. Granié, Conseiller Général de Caussade, sont aux cotés de M. Pignères, et viennent avec le Conseil Municipal, se placer dans le chœur. Dès que l'office commence, l'excellente musique "l'avenir de Montech" se fait entendre, et après le kyrié M. Grégoire, glorieux mutilé, chevalier de la légion d'onneur, et décoré de la médaille militaire, neveu de M. le curé de Vazerac, chante d'une voix prenante d'émotion, harmonieusement timbrée: "ceux qui pieusement sont morts pour la patrie....."

M. l'Abbé Olé, curé de Vazerac, monte en chaire, et dans un langage où se confondent la foi et la Patrie glorifie les héros. Au cours de la messe, l'avenir de Montech joue la marche funèbre de Chopin et M. Grégoire se fait entendre à nouveau dans le "sanctus" qu'il détaille à la perfection.

Cette première partie de la journée consacrée à la prière pour ceux "qui ont droit qu'à leur cercueil, la foule vienne et prie", se déroule dans une atmosphère de pieux recueillement; bien des larmes de deuil tombèrent, purificatrice sur les prières, qui s'envolaient vers Dieu, pendant l'absoute qui fut donnée devant le monument;

A 15 heures, M. Pignères, reçoit au seuil du village, les invités officiels: M.M. Pottevin, sénateur, Constans, Piris, Salers députés, Garrisson, Bordaries, Granié, conseillers d'arrondissements, les maires et fonctionnaires du canton et presque aussitôt, Monsieur Breu secrétaire général, représentant M. le préfet arrive de Montauban.

Un enfant de Vazerac, pupille de la nation qui veillera sur lui, à la place de son père, mort pour la France, salue le représentant du gouvernement, et après quelques mots de remerciements de M. Breu, le cortège, se dirige vers le monument.

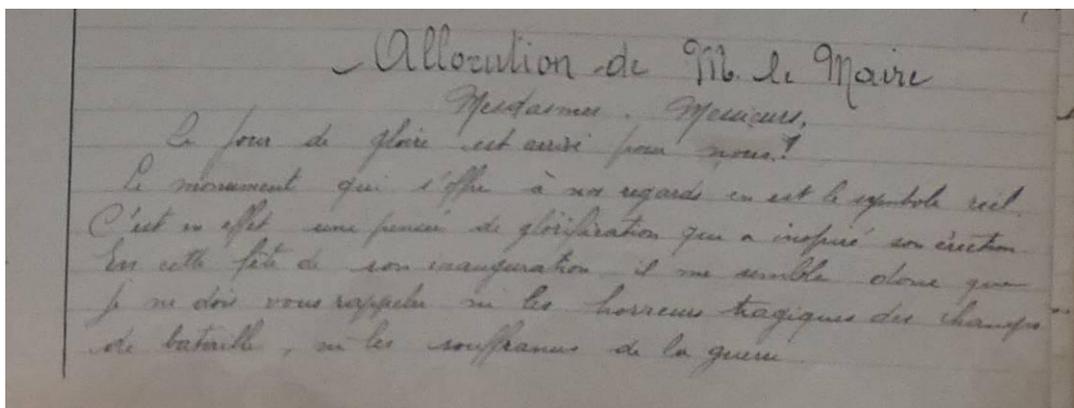
C'est une stèle élégante et sévère à la fois dans son imposante simplicité, due à la conception de M. Gibert architecte et au ciseau de M. Viatgé.

A l'arrivée du cortège, l'avenir de Montech joue la Marseillaise écoutée par l'assistance avec un patriotique respect;

Aussitôt la série des discours commence et c'est d'abord M. Pignères, le maire de la commune: son cœur déborde d'émotion, sa commune est sa famille: il en est vraiment le père et il parle en père. Quand M. Pignères, eut glorifié ses enfants de Vazerac, M. Salignié instituteur, lieutenant de réserve et président du Comité fit un appel émouvant des morts et successivement M.M. Soulié, conseiller d'arrondissement, Garrisson, conseiller général, Breu secrétaire général, Constans, Piris, Sanlers, députés et M.Pottevin, sénateur, celui-ci parlant en son nom et au nom de M. de Selves, prirent la parole; en terme émus et sincères, ils évoquèrent le sacrifice des 44 enfants de la commune de Vazerac morts pour la France et surent dégager des évènements, les leçons qui peuvent nous aider à gagner la paix pour aussi précaire qu'elle nous apparaisse encore.

Un champagne d'honneur fut servi à la mairie où M. Pignères avait rassemblé ses invités et les familles des soldats morts pour la France. Après un échange de remerciements où M.M. Pignères, Breu, et Pottevin, exprimèrent une fois de plus leurs sentiments, la cérémonie fut close laissant à tous l'empreinte d'une gloire endeuillée, l'émotion du souvenir et le réconfort de l'espérance en des jours meilleurs, si nous voulons rester de bons français.

Discours de M. Louis PIGNERES, maire de VAZERAC



liette vision se présente à notre esprit, si elle se dresse
devant notre imagination, que ce soit comme ces scènes des
grandes épopées militaires, gravées sur le granit des arcs de triomphe
à la gloire des héros.

Arrivé donc aujourd'hui, les voiles de deuil et que seuls claquent
au vent autour de ce monument les drapeaux aux trois
éclatantes couleurs, en l'honneur de la France, et des 44 enfants
de Bazas, morts glorieusement pour sa défense!

Il est si pas d'ailleurs pour glorifier ces généreux enfants
que vous êtes venus ici, hautes notabilités que je suis
heureux de saluer au nom de la population de la commune,
au nom du Conseil Municipal, et au mien.

Vous, Monsieur le secrétaire général, représentant Monsieur le
Préfet, ce premier magistrat du Gouvernement, dans notre
département qu'il dirige avec une saine compétence administrative
et une évidente justice.

Vous, Monsieur le sénateur Pottier, dont les remarquables
sciences intellectuelles, honorent le département de Gers et Gironde
à la Chambe-Haute;

Vous, Monsieur le député Coustans, dont les relations
successives, redisent à juste titre, l'attachement et
l'estime de vos électeurs.

Vous, Monsieur le député Prie, qui la connaissance
et l'étude de grandes questions administratives, surtout
de celles intéressant les populations rurales et en outre
des questions se rattachant aux sphères diplomatiques,
avaient à bon droit appelé à siéger parmi les membres du
Gouvernement.

Vous, Monsieur le député Salers, notre plus fidèle
député, puisque Bazas se trouve à une moindre
distance de Moissac que de Montauban et par conséquent
bien connu et estimé de vous, par vous-même et
par votre honorable Père, l'avocat érudite et éloquent
de réputation et vivante mémoire.

Vous, Monsieur le conseiller général Garrisson, qui
comme vous l'avez dit vous-même, êtes devenu
par la volonté plusieurs fois répétée des électeurs du canton
de Moissac, le compatissant adoptif des habitants de
ce canton.

Vous, Monsieur le conseiller d'arrondissement Sorlie
qui été votre, et figuré avec honneur dans la
phalange des mobilisés de notre commune.

Vous, Monsieur Bordaris, conseiller général indiscret

et indissoluble du canton voisin et ami de Laprançaise
auquel Vazerse, est uni non seulement par les relations
commerciales, et l'aboutissement naturel de notre vallée
mais encore par une affinité d'esprit et de mœurs.

Vous, Monsieur Praricé, Conseil général, du canton
aussi voisin de Caumad, encore néophyte de notre assemblée
départementale et par ce fait encore aussi tout auddé
du magnifique succès dont vous ont gratifié l'estime,
la confiance et la reconnaissance des électeurs de votre
grand et beau canton;

Vous, Maires et autres personnes investies d'une
fonction publique, Vous, Présidents et membres des
amicales des Vêpres du front de Molézie et de
Laprançaise, et autres combattants;

Je vous, Messieurs, remercie de l'honneur que
vous apportez votre présence et du prestige dont elle
rehausse notre fête.

Vous nous, habitants de Vazerse nous avons voulu en élevant
ce monument, constituer un témoignage de reconnaissance et établir
pour l'avenir un document à la fois matériel et historique.

Où j'ai de funeste mémoire! où les cloches de cette église et
celles des autres paroisses de la commune sonnant à toute
volée, jeterent l'émotion parmi la population.

C'était l'annonce de la guerre, l'appel de la mobilisation.
Chacun des appels consulta aussitôt son livret militaire pour
connaître le jour du rendez-vous.

Fidèle et admirable observation du devoir patriotique, aucun
ne fit défaut, ni le jeune homme à peine libéré du
service militaire, ni l'homme même absorbé par le souci
des affaires et des devoirs familiaux.

Ils partirent donc tous, les mobilisés allégrement, pour
faire le sacrifice de leur tranquillité et de leur bien-être
ceux qui étaient mariés, cachant leurs larmes en embrassant
leurs femmes et leurs enfants.

Vous savez ce qui se fit dans la suite.

Ils croyaient revenir bientôt ceux qui partaient
Au lieu de cela la terrible guerre s'est prolongée pendant
plus de quatre longues années, si bien que les premiers
appels ont été suivis de beaucoup d'autres, à tel
point que ceux qui n'étaient presque que des enfants
au moment de la déclaration de guerre ont dû
courir vers les champs de bataille à l'âge de dix-huit ans.
Nous avons tous vécu ces quatre angossantes années.

J'ai dit que je ne rappellerais pas la tristesse. Qu'il nous suffise donc de nous souvenir.

Voilà trois ans que sont parties, ne sont pas tous revenus! Parmi les 44 victimes le plus grand nombre, n'a pas reçu le cloche de notre village, ne rejoins le foyer familial.

Ces là sont restés là les après avoir fait le sacrifice de leur vie pour la France son éternité.

Ce sont des actions de devoir.

Ce n'a toujours dans le cours des âges les nations dédiées aux vertus qui se sont dévoués pour elles, de grandioses monuments. Et notre Caubert qui participes duquel on a gravé à la suite de l'hommage, « la patrie reconnaissante ».

C'est en est-il pas juste qu'à son tour la commune, qui est une cellule de la France sa patrie, élève en l'honneur des enfants de son sol, qui en donnant leur vie pour cette patrie, a eut aussi sacrifiés pour elle, un monument destiné à établir un témoignage sensible de reconnaissance.

C'est ce qu'a voulu faire la population de Bayzac, en érigeant celui qui se dresse devant nous, en l'honneur des 44 enfants de la commune morts pour la France au cours de la Grande Guerre de 1914 à 1918.

Ce monument a aussi un autre but; c'est celui de constituer un document matériel qui perpétuera dans l'esprit la connaissance et le souvenir de la grande guerre surtout au point de vue de la part de sacrifice qui en est résultée pour la commune.

En cela nous aurons l'exemple de ce qui a été fait dans le passé.

La ville Troy, est encore pleine de monuments qui rappellent les faits et gestes de son histoire.

A Paris la colonne Vendôme, l'arc de Triomphe de l'Étoile honorent le souvenir des grandes victoires de Napoléon 1^{er} et de l'honneur de ses généraux et de ses soldats.

Et nous le massif imposant de l'église de notre antique église nous fait commémorer la foi de nos pères.

Il n'est pas de meilleur historien en effet que celle qui suscite la marche et la forme des monuments.

Toutefois pourquoi nous avons l'espérance que remplira ce rôle historique, celui que nous marquons après lui dont la conception est due à M^r Louis Cabert, l'architecte de cette et si appris à Montauban et l'exécution à M^r Jean François Falgout, l'architecte montalbanais dont la signature n'est plus à faire.

Que tous les deux soient remerciés pour cette œuvre.
Si rien n'est inférmable ici-bas, que du moins il reste
debout ce monument pendant des années accumulées qui
peussent former un siècle.

Animé de cette espérance, j'ai connu la douce illusion
d'entendre dans un lointain avenir cette réponse d'un
père interrogé par son fils sur un nom de son ascendance
inscrit sur cette pyramide: « Mon fils, ton père de lui, il
était de la Grande Fume 1^{re} »

Vu la fin de l'année 1919, dans une réunion préparatoire
de l'édification de ce monument, en faisant allusion à la
fête que nous célébrons aujourd'hui, je disais:

Vous vendrez l'actuel de cette paroisse, Ministère de
Luis-Haut parmi nous, vous vendrez l'ancien ce monument
au nom de Celui qui est le Maître des vivants et de morts.
Ministre de Luis-Haut vous êtes vous tout à l'heure
accompli cette fonction sacrée.

Je disais encore: Vous vendrez magistrat de cette commune
qui qu'un vous ayez, apporté votre honneur, quel que
mort glorieuse commença par ce monument.

Magistrats de l'époque, nous sommes ici.

Vous vendez apôtres, j'habitants de cette commune
vous incliniez avec respect devant ce mémorial d'honneur
et de gloire.

Habitants de l'époque, vous êtes là.

Unions: nous deux tous dans ce commun
état de reconnaissance et d'amour pour nous dire.

Chers enfants de l'époque, vous les êtes martyrs
de la plus noble des causes:

Nez à jamais dans cette œuvre et refuge
dans la gloire.

Honneur Hong Kong & Rourelus
Bastide Monsieur Laffont
revoir Epine

Allocution de M. le Maire

Mesdames, Messieurs,

Le jour de gloire est arrivé pour nous!

Le monument qui s'offre à nos regards en est le symbole réel. C'est en effet une pensée de glorification qui a inspirée son érection. En cette fête de son inauguration, il me semble donc que je ne dois vous rappeler ni les horreurs tragiques des champs de bataille, ni les souffrances de la guerre. Si cette vision se présente à notre esprit, si elle se dresse devant notre imagination que ce soit comme ces scènes des grandes épopées militaires, gravées sur le granit des arcs de triomphes à la gloire des héros !

Arrière donc aujourd'hui, les voiles de deuil et que seuls claquent au vent autour de ce monument, les drapeaux aux trois éclatantes couleurs, en l'honneur de la France et des 44 enfants de Vazerac morts glorieusement pour sa défense !

N'est ce pas d'ailleurs pour glorifier ces généreux enfants, que vous êtes venus ici, hautes notabilités que je suis heureux de saluer au nom de la population de la commune, au nom du conseil Municipal et au mien.

Vous, Monsieur le secrétaire général, représentant Monsieur le Préfet, ce premier magistrat du gouvernement, dans notre département qu'il dirige avec une sùre compétence administrative et une évidente justice. Vous, Monsieur le Sénateur Pottevin, dont les remarquables facultés intellectuelles honorent le département de Tarn-et-Garonne à la Chambre Haute; Vous, Monsieur le Député Constans, dont les réélections successives redisent à juste titre l'attachement et l'estime de vos électeurs.

Vous, Monsieur le Député Piris, que la connaissance et l'étude des grandes questions administratives, surtout de celles intéressants les populations rurales et en outre des questions se rattachant aux sphères diplomatiques, avaient à bon droit appelé à siéger parmi les membres du gouvernement.

Vous, Monsieur le Député Salers, notre plus proche député, puisque Vazerac se trouve à une moindre distance de Moissac que de Montauban et par conséquent bien connue et estimée de nous, par vous-même et par votre honorable père, l'avocat érudit et éloquent de regretée et vénérée mémoire; Vous, Monsieur le Conseiller Général Garrisson, qui comme vous l'avez dit vous-même, êtes devenu par la volonté plusieurs fois répétée des électeurs du canton de Molières, le compatriote adoptif des habitants de ce canton.

Vous, Monsieur le Conseiller d'Arrondissement Soulié, qui êtes notre et figurez avec honneur dans la phalange des mobilisés de notre commune.

Vous, Monsieur Bordaries, Conseiller Général indiscuté et indiscutable du canton voisin et ami de Lafrançaise auquel Vazerac est uni, non seulement par les relations commerciales et l'aboutissement naturel de notre vallée mais encore par une affinité d'esprit et de mœurs;

Vous, Monsieur Granié, Conseiller Général du canton aussi voisin de Caussade, encore néophyte de notre assemblée départementale et par ce fait encore aussi tout auréolé du magnifique succès dont vous ont gratifiés l'estime, la confiance et la reconnaissance des électeurs de votre grand et beau canton;

Vous, Maires et autres personnes investies d'une fonction publique, Vous, Présidents et membres des amicales des Poilus du front de Molières et de Lafrançaise et autres combattants;

Soyez tous, Messieurs remerciés de l'honneur que nous apporte votre présence et du prestige dont elle rehausse notre fête. Pour nous, habitants de Vazerac nous avons voulu en élevant ce monument, constituer un témoignage de reconnaissance et établir pour l'avenir un document à la fois matériel et historique.

Oh jour de funeste mémoire! Où les cloches de cette église et celles des autres paroisses de notre commune sonnait à toute volée, jetèrent l'émoi parmi la population.

C'était l'annonce de la guerre, l'appel de la mobilisation, chacun des appelés consulta aussitôt son livret militaire pour connaître le jour du rendez-vous.

Fidèle et admirable observation du devoir patriotique, aucun ne fit défaut, ni le jeune homme à peine libéré du service militaire, ni l'homme mûr absorbé par le souci des affaires et des devoirs familiaux.

Ils partirent donc tous les mobilisés allègrement, joyusement, faisant le sacrifice de leur tranquillité et de leur bien-être. Ceux qui étaient mariés, cachant leurs larmes en embrassant leurs femmes et leurs enfants.

Vous savez ce qui est arrivé dans la suite. Ils croyaient revenir bientôt ceux qui partaient. Au lieu de cela la terrible guerre s'est prolongée pendant plus de quatre longues années. si bien que les premiers appelés ont été suivis de beaucoup d'autres, à tel point que ceux qui n'étaient presque que des enfants au moment de la déclaration de guerre, ont du courir vers les champs de bataille à l'âge de dix-huit ans.

Nous avons tous vécus ces quatre angoissantes années.

J'ai dit que je n'en rappellerais pas la tristesse. Qu'il nous suffit donc de nous souvenir.

Hélas tous ceux qui sont partis ne sont pas tous revenus!

Parmi les 44 victimes, le plus grand nombre n'a pas revu le clocher de notre village, ni regagné le foyer familial.

Ceux-là sont restés là-bas après avoir fait le sacrifice de leur vie pour la France bien chère patrie.

Ce sont des victimes du devoir.

Or, on a toujours dans le cours des âges, les nations dédiées aux citoyens qui se sont dévoués pour elles, de grandioses monuments tels notre Panthéon au frontispice duquel on a gravé à la suite de l'hommage "la patrie reconnaissante".

Aussi n'est-il pas juste qu'à son tour la commune qui est une cellule de la France sa patrie, élève en l'honneur des enfants de son sol, qui en donnant leur vie pour cette patrie ce sont aussi sacrifiés pour elle. Un monument destiné à établir un témoignage sensible de reconnaissance.

C'est ce qu'a voulu faire la population de Vazerac, en érigeant celui qui se dresse devant nous, en l'honneur des 44 enfants de la commune morts pour la France au cours de la Grande guerre de 1914 à 1918.

Ce monument a aussi un autre but; c'est celui de constituer un document matériel qui perpétuera dans l'avenir la connaissance et le souvenir de la grande guerre surtout au point de vue de la part de sacrifice qui en est résulté pour la commune.

En cela nous suivons l'exemple de ce qui a été fait dans le passé.

La vieille Rome, est encore pleine de monuments qui rappellent les faits et gestes de son histoire.

A Paris, la Colonne Vendôme, l'Arc de Triomphe de l'Etoile, transmettent le souvenir des grandes victoires de Napoléon 1er et de l'héroïsme de ses généraux et de ses soldats.

Ici même, la masse imposante de l'édifice de notre antique église nous fait connaître la foi de nos Pères.

Il n'est pas de meilleure histoire en effet, que celle que raconte le marbre et la pierre des monuments.

Voilà pourquoi nous avons l'espérance que remplira ce rôle historique, celui que nous inaugurons aujourd'hui dont la conception est due à M. Emile Gibert, l'architecte si estimé et si apprécié à Montauban et l'exécution à M. Jean-François Viatgé, l'artiste montalbanais dont la réputation n'est plus à faire.

Que tous les deux soient remerciés pour cette œuvre.

Si rien n'est impérissable ici bas, que du moins il reste debout ce monument pendant des années accumulées qui puisse former des siècles !

Animé de cette espérance j'ai comme la douce illusion d'entendre dans un lointain avenir cette réponse d'un père interrogé par son fils sur un nom de leur ascendance, inscrit sur cette pyramide: "Mon fils, soit fier de lui, il était de la Grande Guerre!".

Vers la fin de l'années 1919 dans une réunion préparatoire de l'édification de ce monument, en faisant allusion à la fête que nous célébrons aujourd'hui, je disais:: Vous viendrez, Pasteur de cette paroisse, Ministre du Très Haut parmi nous, vous viendrez bénir ce monument au nom de Celui qui est le Maître des vivants et des morts.

Ministre du Très Haut vous êtes venu tout à l'heure accomplir cette fonction sacrée. Je disais encore: vous viendrez magistrats de cette commune, qui que vous soyez, apporter votre hommage officiel aux morts glorieux commémorés par ce monument.

Magistrats de Vazerac nous sommes ici.

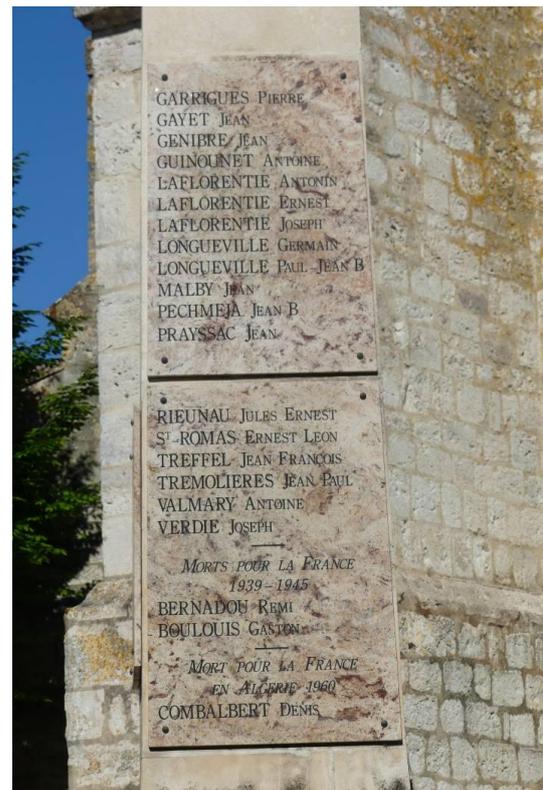
Vous viendrez, ajoutai-je, habitants de cette commune, vous incliner avec respect devant ce mémorial d'honneur et de Gloire.

Habitants de Vazerac vous êtes là.

Unissons-nous donc tous dans un commun élan de reconnaissance et d'amour pour nous écrier:

Chers enfants de Vazerac, vous les 44 martyres de la plus noble des causes, Vivez à jamais dans notre souvenir et reposez dans la gloire. »

Les 44 noms de la 1^{ère} guerre mondiale 1914-1918, les 2 noms de la 2^e guerre mondiale et 1 mort à la guerre d'Algérie, sont inscrits sur le monument.



Dans un prochain article, un hommage particulier sera fait en l'honneur des 47 noms morts de ces guerres.

Ces vazeracais ont passé leur jeunesse dans notre commune, ont vécu et travaillé chez nous ou ailleurs, étaient mariés pour certains, et même « papa » pour d'autres.

Leur nom est inscrit sur le monument aux morts pour devoir de mémoire.

Nous souhaiterions, quant à nous, aller plus loin, en recueillant le souvenir de leur vie vazeracaise, de leur personnalité, de leur métier, de leur famille, avant que la tragédie de ces guerres n'abrège leur courte vie, fauchés dans la fleur de leur jeunesse

Nous aurons besoin de votre participation. Si vous faites partie de ces personnes les ayant connu, ayant connus ceux qui les ont connus, ayant des souvenirs, des photos, des écrits, nous permettant ce fabuleux travail de mémoire, vous pouvez nous contacter au 05 81 52 06 92

N'oublions pas non plus, tous ceux qui ont fait cette guerre, et toutes les autres, qui en sont revenus, blessés, gazés, tous traumatisés et marqués à vie !

André BRESSANGES